

# LA GENÈSE DE RAOUL DE PRESLES

Éditée par Martine PAGAN

Suivi de

UNE BABEL INDÉCISE  
MUTATIONS DE LA GENÈSE  
EN LANGUE D'OÏL  
(XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> SIÈCLE)



PARIS  
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR  
2021

[www.honorechampion.com](http://www.honorechampion.com)

## INTRODUCTION

En sillonnant les Bibles françaises produites entre le XII<sup>e</sup> et la fin du XIV<sup>e</sup> siècle – celles donc conçues avant l'avènement des traductions philologiques –, en quête de la péricope babélie, nous nous aperçûmes que la trop rare connaissance de ces textes avaient fait en sorte que soit on en ignorait simplement la portée, soit on leur appliquait une grille de lecture qui valait pour d'autres époques – principalement pour l'époque qui leur était immédiatement postérieure. Deux éléments de cette grille arbitrairement plaquée sur le Moyen Âge nous alertaient plus que les autres : Nemrod et le Déluge. Certes, «le vaillant chasseur devant l'Éternel» était omniprésent à la Renaissance pour justifier la thématique de l'orgueil ; mais voilà que nous le découvriions plutôt discret dans nos Bibles. Comme en chassé-croisé, l'obsession du Déluge y était constante, alors que la peur d'une nouvelle montée des eaux était fortement récusée par Luther et son époque pour expliquer le projet d'édifier la tour<sup>1</sup>. Il nous parut dès lors indispensable, nous libérant de préjugés que nous avions trop longtemps partagés, de faire table rase de notre intime substrat babélien et de découvrir, au plus près de leurs mots, ce que ces deux siècles de traduction de l'épisode babélien semblaient vouloir dire.

Une unique solution s'imposait : récolter toutes les traductions françaises du chapitre XI de la Genèse, éditées ou encore inédites. L'entreprise, indispensable, n'en demeurerait

---

<sup>1</sup> H. BOST, *Babel. Du texte au symbole*, Genève, Labor et fides, 1985, p. 144-145.

pas moins incomplète. La verticalité multipliée de ces échantillons obtenus par sondage archéologique devait se voir soutenue par l'horizontalité de son berceau textuel : le livre de la Genèse. Mais en quelle livrée ? Le choix de la Genèse médiévale française se fit de lui-même et pour plusieurs motifs. De tous les traducteurs médiévaux de l'aire française, Raoul de Presles est celui qui s'est le plus assidûment penché sur Babel. Non pas à l'occasion de sa translation de la Genèse, où l'épisode est sobrement traité, mais lors de la traduction qu'il fit du *De Civitate Dei*, une œuvre dans laquelle Augustin consacre trois chapitres à l'épisode babélien. Raoul apparaissait donc comme le plus « autorisé ».

Ce choix relevait également d'un souhait plus ancien : celui de réhabiliter Raoul de Presles comme traducteur. Cette idée de croisade philologique pourra sembler primesautière. Sans doute ne vint-elle qu'à l'issue d'un *mea culpa* qui, de ce fait, la rendait indispensable. Lorsque nous découvrîmes à la British Library, le manuscrit Lansdowne 1175, nous étions convaincue par les recensions antérieures que cette traduction était de seconde main. Notre curiosité ne se concentrait alors que sur les prologues du traducteur, réputés avoir été rédigés sous l'œil attentif et les remarques de Charles V. De cette première rencontre, nous sortîmes impressionnée par l'intérêt du travail de translation. C'est en lisant la belle notice consacrée au manuscrit Lansdowne 1175 dans le catalogue de la British Library que nous eûmes quelque lumière sur les raisons qui avaient failli reléguer la Bible de Raoul aux oubliettes<sup>2</sup>.

La Genèse « berceau » était donc choisie. Il fallait désormais décider, dans la période fixée, sur la base de quels critères retenir un texte comme « Bible » médiévale. Ces critères sont plus finement examinés en introduction de la

---

<sup>2</sup> [H. ELLIS et F. DOUCE], *A Catalogue of the Lansdowne Manuscripts in the British Museum*, Hildesheim-New York, Georg Olms Verlag, 1974, p. 284-285 ; notice d'autant plus clairvoyante que l'édition de 1974 reproduit à l'identique l'*editio princeps* de 1819.

présentation de notre corpus, mais nous tenons d'emblée à préciser qu'en fidélité aux usages médiévaux, nous nous sommes autorisée à appeler Bible – sans guillemets, sans italique et avec une majuscule – tout texte qui se présente comme une traduction ou une adaptation de la Vulgate, de la plus littérale à la plus hybridée. Bien que, de point en point, l'expression d'Histoire sainte soit utilisée, nous n'en n'avons pas fait systématiquement un antagoniste du terme de Bible. Peu ou prou, tous les textes retenus racontent l'épisode de Babel en suivant le schéma du récit biblique, même s'il est parfois réorganisé.

Le *terminus a quo* ne pouvait être que la Bible d'Herman de Valenciennes, puisqu'à ce jour aucune qui lui soit antérieure n'a été découverte. En revanche, il nous faut justifier le choix de la Bible de Raoul de Presles comme *terminus ad quem*. On ne rencontre plus, au xv<sup>e</sup> siècle, de traduction neuve de l'épisode de Babel. En effet, il est apparu que la «Bible du Viel Testament», imprimée à Lyon vers 1473 – un des plus anciens livres imprimés en France dans l'absolu –, n'est pas l'incunable d'une traduction qui aurait été effectuée après celle de Raoul de Presles, comme un temps on l'a cru. Elle dérive d'une compilation lorraine du xiii<sup>e</sup> siècle et, plus précisément, d'un de ses témoins manuscrits qu'une investigation plus poussée nous a permis d'identifier<sup>3</sup>.

Les traducteurs sont aussi les dépositaires, actifs ou passifs, d'une immense tradition de textes. Nous avons donc assemblé l'appareil des sources qui avaient pu influencer, directement ou indirectement, leur travail tout en cherchant à faire le départ entre ce qui relevait de ces «outils intellectuels» et ce qui procédait de leur propre invention, ou de tant d'autres influences encore qui nous resteront inconnues. Ce faisant, nous espérons avoir créé un cadre qui permette l'exploration d'autres épisodes bibliques. Il a été pensé, en tout cas, dans la perspective d'un «format» réutilisable par d'autres chercheurs.

---

<sup>3</sup> Pour plus de détails, voir ci-dessous II.2.

Le mode de questionnement de ces sources – outils comme traductions – présuppose que la constitution de ce corpus n’a, comme finalité, ni l’histoire de chaque texte ni l’étude serrée de son environnement. L’ensemble est plutôt conçu comme un grand kaléidoscope qui permette une confrontation, presque un choc, des unités textuelles et qui offre aux mots une chance de faire émerger, aussi bien que leur signifié habituel, l’entier champ de leur polysémie, voire de leur polyphonie. Les mots forment des trames qui mènent à des enjeux, manifestes ou latents. Pour désigner cette langue en vigueur entre XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècle – une période qui couvre ce qu’il est convenu d’appeler l’ancien puis le moyen français –, le plus souvent, le syntagme générique de «langue médiévale» ou celui de «français médiéval» ont été préférés, pour ne pas risquer d’alourdir l’énoncé à un moment où il devait se concentrer sur d’autres enjeux et surtout parce que les réalités concernées étaient autant culturelles que strictement linguistiques.

Pour étudier le schéma babélien dans sa période médiévale, nous avons eu les meilleurs guides. Comment ne pas penser à Paul Zumthor?

Ce n’est pas avant le XII<sup>e</sup> siècle que les références à Babel se multiplient dans l’Occident chrétien. Auparavant nul n’avait paru s’interroger à propos du chapitre 11 de la Genèse. [...] Désormais et pour plusieurs siècles, paradoxalement, dans la conscience européenne la transmission de la fable babélienne semble assurée davantage par de lointains échos du Talmud que par le texte biblique<sup>4</sup>.

Comme l’avait scrupuleusement fait Arno Borst<sup>5</sup>, en s’appuyant sur les sources, Paul Zumthor analyse la nécessité qu’il y eut à introduire le personnage de Nemrod «dont le nom signifie “Révolte”». «L’épisode de Babel, ainsi pourvu d’un héros individuel, devient, conformément aux schèmes

---

<sup>4</sup> P. ZUMTHOR, *Babel ou l’Inachèvement*, Paris, Seuil, 1997, p. 85.

<sup>5</sup> A. BORST, *Der Turmbau von Babel. Geschichte der Meinungen über Ursprung und Vielfalt des Sprachen und Völker*, Stuttgart, Anton Hiersemann, 1957-1959, 3 vol.

médiévaux, épopée»<sup>6</sup>. L'analyse du schéma médiéval de Babel, tel qu'on le reçoit en incorporant le mythe, est unanime et convaincante : « Dans le Moyen Âge chrétien, [...] la dispersion des peuples frappe moins l'attention et, selon toute apparence, importe moins au lecteur et à l'exégète que la confusion des langues »<sup>7</sup>. Au sein de ce que nous nommons la culture, l'origine de la langue « une », sombrant dans l'oubli par le châtement de la diversité, équivaut pour Serge Lusignan à l'expulsion du paradis<sup>8</sup>.

Et pourtant, le bonheur de la diversité linguistique qui se manifeste en tous lieux à l'époque médiévale ne battait-il pas en brèche l'interprétation reçue ? Une certaine lecture à rebours de Babel, au contre-jour de la Pentecôte, n'influençait-elle pas trop radicalement la lecture de l'épisode ? La chape augustinienne, accablant les coupables, semblait parfois avoir été artificiellement posée sur de talentueux bâtisseurs de cathédrale qui prenaient, sous nos yeux, un bon repas avant de se séparer<sup>9</sup>. Le personnage de Nemrod n'avait-il pas eu la voie toute tracée par une certaine familiarité avec les géants grecs de la titanomachie ? Lorsqu'à l'inverse, c'était le versant positif du mythe – l'accès à l'altérité – qui était mis en avant, aucun crédit n'était fait à l'époque médiévale. Pourquoi ? Et n'oubliait-on pas un peu vite que, si Dante, dans son *De vulgari eloquentia*, avait appelé à une sorte de *reductio ad unum* des parlars post-babéliques dans le « vulgaire illustre », il poursuivait aussi, chemin faisant, des fins hautement politiques ?

Lorsque nous commençâmes d'aller à la rencontre de Babel au plus près des textes médiévaux, ces doutes accumulés au fil des lectures, associés à l'évidence que la péripécie était naturellement présente dès le XII<sup>e</sup> siècle dans les

<sup>6</sup> P. ZUMTHOR, *Babel ou l'Inachèvement*, p. 88.

<sup>7</sup> Id., *ibid.*, p. 90

<sup>8</sup> Voir S. LUSIGNAN, *Parler vulgairement. Les intellectuels et la langue française aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, Paris, J. Vrin-Presses de l'Université de Montréal, 1986.

<sup>9</sup> Dans la Bible de Jehan Malkaraume, ci-dessous II.2.

traductions françaises de la Genèse, furent alors un grand ferment de curiosité.

Ainsi, le travail qui s'ouvre se propose-t-il de rendre compte d'une expérience multiple, évaluée à l'aune des vocables médiévaux. Nous entrons dans Babel, au temps du «raconte-moi des histoires», avec les mots de l'enfance et longtemps nous en gardons les images de quelques fanfarons qui firent une grosse bêtise et auxquels on ne l'envoya pas dire. Déjà, ce disant, s'est insinué comme un doute. Une si grosse bêtise que cela ? Un si horrible châtiment ? Quelle faute irréparable faudrait-il que l'on fît pour qu'en l'espace d'un éclair, le mot qui franchirait la barrière des lèvres devienne un son que tous reconnaîtraient sans pouvoir le comprendre, sauf le propriétaire de la bouche. Prison de l'en-dedans.

Puis vient le temps de l'appivoisement. Alors nous entrons dans le «mythe de Babel». Lorsqu'on entre dans un mythe, il ne s'agit pas de le remettre en question ; le mythe n'est pas là pour cela. Il s'agit d'une incorporation : l'incorporation de son «schéma mythique». Il est donc inutile de décrire un objet dont les éléments sont connus uniformément ; c'est-à-dire qui ont subi une uniformisation, indispensable à l'efficacité de l'histoire.

C'est la raison pour laquelle la troisième et dernière partie de ce travail tente de dégager un récit de sa gangue. Elle le pose en perspective de toutes les problématiques liées à la notion de mythe et, plus particulièrement, à celle de mythe biblique. Puis elle s'en remet à un questionnement de type psychanalytique, pour entrapercevoir les forces inconscientes que plus de deux mille ans d'exégèse ou de fantaisie n'ont pas suffi à appivoiser. Quelle qu'y soit la valeur de nos analyses, au moins cette partie-là viendra-t-elle vérifier la définition de l'Écriture par Michel Foucault : «un texte qui parle tout seul»<sup>10</sup>.

---

<sup>10</sup> M. FOUCAULT, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France, 1977-1978*, éd. M. Senellart, dir. F. Ewald et A. Fontana, Paris, EHESS-Gallimard-Seuil, 2004.